



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

DOSSIER DE PRESSE

UN NOUVEAU SECRÉTARIAT NATIONAL POUR LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE



Crédits photo : Coralie Pasquier

Le secrétariat national de la Confédération paysanne vient d'être élu par le Comité national pour un mandat de deux ans. Largement renouvelé, il est désormais composé de 7 secrétaires nationaux, trois femmes et quatre hommes, issus des régions Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Grand-Est.

Ce renouvellement est à l'image de celui du Comité national, réélu lors du Congrès, avec davantage de jeunes et une féminisation de ses membres : 43% de femmes, contre 30% dans le précédent comité national. Le Comité national est l'instance politique qui prend toutes les décisions du syndicat. Le secrétariat national en est l'organe exécutif, chargé de mettre en œuvre les décisions définies par le Comité national.

Pour la première fois, une paysanne occupe, seule, le poste de porte-parole.

Le dernier congrès a fixé la feuille de route des deux prochaines années. Lors de leur première conférence de presse, ce 24 mai, Laurence Marandola, la nouvelle porte-parole, la résume en une phrase : « Face aux difficultés globales, la Confédération paysanne propose une issue à toutes les paysannes et paysans. Et pour cela il faut faire évoluer les politiques publiques agricoles et alimentaires et les mettre au service des paysannes et paysans, pas du marché ».

LES SECRÉTAIRES NATIONAUX

■ Laurence Marandola

Porte-parole

Paysanne en Ariège sur une ferme diversifiée : élevage de lamas, plantes aromatiques et médicinales (cueillette et cultures) et jus de pomme.

■ Véronique Marchesseau

Secrétaire générale

Éleveuse en vaches allaitantes et accueil à la ferme dans le Morbihan.

■ Christophe Van Hoorne

Trésorier

Éleveur de chèvres laitières, de moutons et de porcs (production de viande) et fruits diversifiés, dans la Marne.

■ Sylvie Colas

Polyculture-élevage, volailles de chair et maraîchage, dans le Gers.

■ Nicolas Fortin

Éleveur dans la Vienne, avec un troupeau de vaches charolaises ainsi qu'un élevage de porc, en plein air, et engraissement de porcs sur paille.

■ Stéphane Galais

Éleveur de vaches bretonnes pie noir, en Ile-et-Vilaine, transformation fromage et maraîchage. Il est aussi comportementaliste équin/bovin.

■ Thomas Gibert,

Maraîcher en Haute-Vienne installé sur la ferme collective de La Tournerie (légumes, viande de bœuf et de porc, fromage de chèvre et de vache, petits fruits, champignons, pépinière, pain et bière).

En 30 ans, l'agriculture a perdu les deux tiers de ces paysan·nes, passant de 1,2 million à 400 000 aujourd'hui, et un bon tiers a plus de 55 ans. La Confédération paysanne se donne donc deux ans pour remplacer toutes celles et ceux qui partent à la retraite et stopper l'hémorragie. Et, à l'horizon 2050 d'avoir 1 million de paysan·nes, qui vivent de leur métier, qui habitent le monde et leurs territoires. La future loi d'orientation agricole doit être un véritable levier pour atteindre cet objectif. « *Il faut être ambitieux* », a rappelé Véronique Marchesseau. « *Et il n'y aura pas d'agriculture ni de paysannes et de paysans sans une répartition des communs, du foncier et de l'eau.* »

L'équipe a martelé l'urgence de prioriser, de partager et de mieux répartir s'agissant de l'eau et de l'irrigation. « *Dans mon département de la Vienne, où 10% de la surface agricole est irriguée, nous avons des méga-bassines. L'intérêt général ce devrait être d'organiser le stockage de l'eau dans le sol et les nappes, pas de la privatiser !* », dénonce Nicolas Fortin.

« *Nous avons besoin d'un travail de fond pour construire des réponses sur chaque territoire, et pas seulement avec les agriculteur·rices, avec tous les usagers* ».

Pour le secrétariat national, la proposition de loi compétitivité adoptée au Sénat et le choix scandaleux de la FNSEA et du Ministère sur « l'agriculteur actif », statut dont pourra se prévaloir une personne ne détenant que 5% des parts sociales d'une société, sont de « *très mauvais signaux* ». « *En élevage de volailles, cette compétitivité prix a généré le chaos* », dénonce Sylvie Colas. « *On le voit bien aujourd'hui, en pleine flambée de grippe aviaire, avec l'impasse dans laquelle se trouve la production industrielle de volailles* ».

« *L'autonomie est un pilier de l'Agriculture paysanne, qu'elle soit financière et décisionnelle. Le décret récent sur la définition de l'agriculteur actif qui reconnaît un gérant n'ayant que 5% de parts sociales d'une société est un véritable scandale ! Où est le contrôle paysan ?* », souligne Stéphane Galais.

« *Et c'est en totale contradiction avec les deux objectifs de la future loi d'orientation agricole, à savoir installer et assurer la transition agricole face aux enjeux alimentaires et environnementaux* », dénonce Thomas Gibert. « *Tout ça est en décalage entre ce dont on a besoin et ce qui se décide !* ».

La Confédération paysanne a des outils pour permettre aux paysan·nes de retrouver et gagner en autonomie - technique, décisionnelle et financière - sur leurs fermes : la régulation des marchés et la maîtrise des volumes pour protéger les paysannes et paysans du libre-échange et leur assurer un revenu (prix minimum d'entrée), la préservation et la répartition des communs, la sécurité sociale de l'alimentation. « *Pour cela, nos stratégies seront triples* », a conclu Christophe Van Hoorne. « *Résister, construire et faire vivre l'Agriculture paysanne sur tous les territoires.* »

LAURENCE MARANDOLA

Porte-parole



Laurence Marandola est installée depuis 2006 en haute montagne en Ariège sur une ferme diversifiée, où travaillent 3 personnes. Aujourd'hui, la ferme compte 3 ateliers en agriculture biologique : élevage de lamas (vente jeunes animaux et laine principalement), plantes aromatiques et médicinales (cueillette et cultures) et jus de pomme. « Mon engagement autour de l'agriculture paysanne a débuté en Bolivie où je travaillais. Il s'est poursuivi lors de mon installation qui m'amène à m'intéresser aux politiques publiques liées à l'agriculture de montagne, la PAC et la lutte contre l'agro-industrie. Très rapidement, je m'engage syndicalement dans mon département et depuis les dernières élections professionnelles, je suis élue à la chambre d'agriculture de l'Ariège. »

Au comité national depuis 6 ans, elle entame son deuxième mandat au secrétariat national et vient d'être élue à l'unanimité porte-parole nationale. Elle est la première paysanne à occuper ce poste seule.

« Les paysannes et paysans, ainsi que beaucoup de citoyennes et citoyens, sont trop souvent broyés par les politiques au service de l'agro-industrie et du néolibéralisme. Ce carcan doit disparaître et les politiques publiques doivent permettre aux paysannes et paysans nombreux de vivre de leur travail, assurer une alimentation de qualité, préserver et partager les communs, participer à la lutte contre le dérèglement climatique et faire vivre les territoires ruraux. La légitimité et les propositions de la Confédération paysanne contribueront encore à faire bouger les lignes et à protéger les paysannes et paysans. »

VÉRONIQUE MARCHESSEAU

Secrétaire générale



Véronique Marchesseau est éleveuse des vaches allaitantes, installée depuis 1997 à Langonnet dans le Morbihan. Elle est aujourd'hui en GAEC avec son conjoint. Ils ont repris une ferme familiale, à l'origine en volaille en hors-sol, qu'ils ont fait évoluer vers un troupeau allaitant de vaches limousines de 50 mères et la suite femelle, en système herbager, sur 80 hectares. Ils ont aussi une petite activité d'accueil touristique à la ferme.

Leur ferme est en bio depuis 2001 et leurs animaux sont commercialisés en filière longue. « Depuis le début de notre parcours paysan, nous recherchons le maximum d'autonomie. Nos choix sont aussi guidés par la maîtrise du temps de travail

pour concilier les impératifs de la vie professionnelle avec nos engagements et nos vies personnelles. »

D'abord investie dans le réseau Accueil paysan, elle a ensuite rejoint la Confédération paysanne comme militante, active aux différents échelons. D'abord au comité départemental du Morbihan, puis au comité régional de Bretagne, elle est élue au comité national depuis 2017, avant d'être élue au secrétariat national en 2019, au sein duquel elle assure la fonction de secrétaire générale. « Ce sera mon dernier mandat au national et je reste toujours autant admirative de la puissance et de la pertinence du travail collectif fait à la Confédération paysanne. »

CHRISTOPHE VAN HOORNE

Trésorier



Christophe Van Hoorne s'est installé en 2017 dans la Marne en entreprise individuelle, après une reconversion professionnelle. Il était auparavant dans le réseau des Maisons familiales rurales.

Il travaille avec sa femme, salariée sur la ferme, sur une ferme de 17 hectares, en bio, avec un élevage de chèvres laitières, de moutons et de porcs pour la production de viande et sur une surface de fruits diversifiés.

« Nous transformons et vendons tout en direct (AMAP et marchés). Nous avons fait ce choix de vente directe pour garder

la valeur ajoutée de nos produits. Le revenu paysan doit être notre préoccupation pour le développement de l'agriculture paysanne. »

Militant avant l'heure, il a participé aux luttes contre les OGM dans les années 2000.

Il adhère à la Confédération paysanne de la Marne en 2017. Il en devient le porte-parole en 2018 et entre au Comité national en 2021. C'est son deuxième mandat au comité national et le premier comme secrétaire national.

SYLVIE COLAS

Secrétaire nationale



Sylvie Colas est installée en polyculture-élevage depuis 1986 à Lectoure dans le Gers. Le projet initial de ferme en maraîchage sous abris, porté avec son conjoint, a évolué pour se diversifier en volailles de chairs plein air. S'est ensuite ajoutée une production de céréales.

« Notre maître-mot a toujours été l'autonomie par la valorisation en circuits courts : fabrication de l'aliment et abattage à la ferme. »

L'EARL a accueilli Mathieu, leur fils aîné qui a développé l'autonomie dans la maintenance et la création d'équipements de stockage et de triage des céréales. En 1992, ils se sont engagés en agriculture biologique.

Sylvie Colas a présidé le Gabb 32 où elle s'engage dans le développement pour structurer la filière : cantines bio, CREAB, abattoirs collectifs, fauchage d'OGM. C'est au sein de la Confédération paysanne départementale, puis au sein du comité national qu'elle entre « en résistance » pour construire un autre modèle agricole.

« Dès 2016, j'ai pris en charge le dossier de la grippe aviaire. Il résume à lui seul les effets de l'industrialisation de l'élevage sur la disparition des éleveuses et éleveurs, les risques pour la santé publique et la perte de la biodiversité. L'urgence m'engage et m'oblige à déployer encore plus d'énergie pour l'avenir de la terre et des hommes et des femmes qui la respectent. »

NICOLAS FORTIN

Secrétaire national



Nicolas Fortin est paysan dans la Vienne, à La Puye, depuis 27 ans, en GAEC avec son frère et salarié-es. Ils élèvent un troupeau de 80 vaches charolaises ainsi qu'un élevage de porc de 50 truies, élevées en plein air, avec de l'engraissement des porcs sur paille. En agriculture biologique depuis 2009, la principale commercialisation des produits de la ferme est réalisée en circuit long et en coopérative et très peu en vente directe.

Engagé depuis de nombreuses années à la Confédération paysanne, il a été trésorier puis porte-parole de la Confédération paysanne de la Vienne. Il a aussi été élu à la chambre d'agriculture de la Vienne pendant 2 mandatures.

« J'ai débuté mon implication au niveau du national à la commission Viande bo-

vine puis plus récemment à la commission eau. Je ne suis pas irrigant mais je suis dans un département qui voit se développer des méga-bassines. Je suis donc impliqué depuis longtemps sur le sujet du partage et de l'accès à l'eau. »

Il souhaite mettre au service du national son expérience de représentant d'une Confédération paysanne de petite taille, dans une région de plus en plus céréalière. Il compte poursuivre son engagement sur le sujet des méga bassines, devenu depuis 2 ans un dossier emblématique pour le syndicat. *« Il est indispensable d'obtenir un moratoire et de remettre sur la table une véritable concertation permettant de construire, sur chaque territoire, un projet agricole en lien avec la ressource en eau disponible. »*

STÉPHANE GALAIS

Secrétaire national



Stéphane Galais est éleveur en Bretagne, dans la Baie du Mont St Michel, à La Boussac. Il s'installe une première fois en 2004 sur la ferme familiale, avec une activité équestre et bovins allaitant. En 2012, il a rejoint sa compagne sur une ferme de 25 hectares, avec des bovins lait, de race bretonne pie noire, en transfo/fromage, et du maraîchage. Comportementaliste équin/bovin, Stéphane Galais propose aussi dans les réseaux de développement agricole des formations à la relation humain/animal et à la traction animale.

Il s'est d'abord engagé dès son installation, d'abord à Accueil paysan, puis à la Confédération paysanne. « J'ai d'abord travaillé au sein de commissions spécialisées, puis j'ai rejoint le comité régional et le comité national en 2021. Je garde en mémoire une action réalisée avec

les collègues de la Confédération paysanne d'Ille-et-Vilaine sur notre ferme. On s'est battu pour récupérer 3 hectares de terre qui nous avaient été attribués par la SAFER et qui étaient occupés illégalement pour un projet agro-industriel. Ce moment a été un tournant dans mon engagement. Ma conscience politique et syndicale s'est aiguisée et renforcée. Fort de cette expérience, je suis convaincu de l'importance du collectif et de la nécessité de défendre les paysan·nes face aux menaces de l'industrie et du néolibéralisme. Je crois indispensable de relier la défense et la promotion de l'agriculture paysanne, avec la garantie d'une alimentation saine et de qualité pour tous·tes, la préservation : des ressources naturelles, de la biodiversité et de notre lien au vivant ».

THOMAS GIBERT

Secrétaire national



Thomas Gibert est maraîcher en Haute-Vienne à Coussac Bonneval. Il est installé sur la ferme collective de La Tournerie où 12 paysan·nes se sont installé·es en 2015 sur une centaine d'hectares. Sur cette ferme diversifiée sont produits des légumes, de la viande de bœuf, de la viande de porc, du fromage de chèvre et de vache, des petits fruits, des champignons, du pain et de la bière.

« Dès le début de mon installation, je me suis présenté au comité départemental. Nous avons lancé une nouvelle dynamique syndicale qui a permis un renouvellement important de l'équipe locale. » Au niveau national, il a initié et participé à la création d'un « groupe jeunes » au sein de la Confé-

dération paysanne. En Haute-Vienne, il occupe le poste de porte-parole depuis 4 ans. « Ces années de porte-parolat ont été des années passionnantes et riches en apprentissages. Entre les nombreuses actions, le suivi du travail institutionnel, l'aide aux paysan·nes en difficultés, la formation politique des jeunes. Nous sommes ainsi passés d'une petite soixantaine d'adhérent·es à plus de 130 aujourd'hui. »

Déjà élu au comité national sortant, il a participé au groupe action, à la dynamique « jeunes » nationale, avec notamment l'organisation de week-end « jeunes », ainsi que le suivi des Soulèvements de la Terre, notamment lors de leur création.

CONTACTS PRESSE

Laurence Marandola, porte-parole : 06 31 66 10 83
Véronique Marchesseau, secrétaire générale : 06 98 53 76 46
Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78



Confédération paysanne

Confédération paysanne

104, rue Robespierre 93170 Bagnolet

Tél. : 01 43 62 04 04/contact@confederationpaysanne.fr

www.confederationpaysanne.fr